

SPPPI-PACA

Compte-rendu de la réunion du SPPPI GT Dioxines du 31 mai 2006 Atelier : Perception et Communication

Secrétaire de séance : CESSA
DIREN Aix en Provence
9h – 12h

Présents :

Mme BERBIEC Béatrice, Solamat Merex
M. BOULLERNE Frédéric, Ville de Martigues, Service Environnement
M. BUSSIERE Jean-Luc, Drire
M. CERVERA Roger, UFC QUE CHOISIR
M. CEZANNE-BERT Pierrick, CESSA
M. CASTEL Stephan, CESSA
Mme COUVELY Séverine, CUMPM
M. DEVILLERS Thomas, Drire
M. ESPINOZA Victor Hugo, Ecoforum
M. GENTY Louis, Association VIE, Collectif Air
M. LYSEK Patrice, Sollac Méditerranée
M. SACHER Michel, CYPRES
M. SAUVAIRE Bernard, CLCV
M. VEYRIE Gilbert, UDVN 13 Marseille

1-Déroulement de la réunion

En introduction, M. Sacher excuse M. Haus qui n'a pas pu se libérer ; M. Haus a cependant préparé des vignettes de présentation du travail du sous-groupe « Communication Perception » en vue de la réunion plénière du groupe de travail « Dioxine », que M. Sacher soumettra aux remarques du groupe de travail. L'objectif premier de la présente séance est précisément de valider une trame pour la présentation de l'état d'avancement lors du groupe de travail plénier du 23 juin.

Les participants abordent ensuite le premier point de l'ordre du jour, soit la validation du compte-rendu de la séance précédente. M. Veyrié (UDVN) interroge le groupe de travail à propos de l'absence de liens Internet, sur le site du SPPPI, vers des sites d'information sur les dioxines. Il rappelle que la mise en ligne de tels liens est une décision actée par le groupe de travail. M. Bussière (DRIRE) explique qu'il avait été demandé lors de la précédente réunion aux participants d'envoyer des listes de liens, or seul la DRIRE et le Cyprès ont proposé des pages à consulter. Il est redemandé aux participants de transmettre à Thomas Devillers (DRIRE) des liens vers des pages Internet d'information sur les dioxines pour que la liste ne

reflète pas seulement le regard administratif et scientifique. Un avertissement précisant que le contenu des documents auxquels renvoient les liens n'engage pas la responsabilité du SPPI et des membres du groupe de travail Perception et Communication est validé par le groupe de travail.

Le groupe de travail aborde ensuite le point suivant de l'ordre du jour, à savoir le plan d'action qui avait été ébauché lors de la séance précédente. Ce plan s'articule autour de la création d'un document de référence, la remise à jour des connaissances et la mise en place de moyens d'information des publics visés (conférences, relais d'opinion et réseaux).

En préalable, M. Espinosa souhaite expliciter le positionnement d'Ecoforum au sein du groupe de travail : la volonté d'exprimer leurs idées, d'écouter les propositions des autres participants, mais sans pour autant apparaître comme signataire d'un texte commun. Il rappelle la suspicion persistante de certaines associations d'Ecoforum quant à l'objectif réel du groupe de travail : rendre le projet d'incinérateur de la communauté urbaine de Marseille plus acceptable aux yeux des populations locales. M. Espinosa, sans remettre en question sa participation au groupe de travail, demande alors que l'objectif de communication soit rendu plus explicite : s'agit-il d'améliorer la transparence sur la thématique des dioxines, ou s'agit-il de rassurer les citoyens. M. Sacher répond que le groupe de travail n'a pas pour ambition de porter un quelconque message sur l'incinérateur ou l'incinération ; l'objectif est de fournir un ensemble de données sur les dioxines en région PACA, dans la transparence la plus totale, sans masquer les divergences pouvant exister : les documents mis à disposition doivent permettre à chacun de se faire sa propre opinion sur le sujet.

Plusieurs participants ont ensuite exprimé leur souhait d'inscrire l'action du groupe de travail dans la durée pour ses missions d'information et de surveillance, de sorte que les missions du groupe se poursuivent au-delà de la session plénière du SPPI de septembre 2006. M. Bussière indique que rien n'empêche le groupe de travail de continuer son action, la fréquence des réunions pouvant quant à elle s'adapter aux objectifs visés. La question de la pérennité du groupe est pour les participants une garantie de sérieux de l'action entreprise et une nécessité face à l'évolution permanente des connaissances sur les dioxines

Plusieurs formes et formulations sont envisagées concernant la mission de surveillance et le document de communication à destination du public. Dans la perspective d'une action pérenne, le plan d'action tel qu'il a été décidé par les participants consiste à « créer un groupe de travail permanent et pluraliste pour organiser la mise à jour et la diffusion des connaissances en région PACA ». Les domaines envisagés sont l'inventaire des sources de dioxines (ponctuelles et chroniques), la surveillance (santé environnement) et l'information.

Le document de communication sera une lettre d'information périodique (format 4 pages) qui permettra un suivi de l'évolution des connaissances. Le contenu du premier numéro exposera dans les pages intérieures les travaux des autres sous-groupes de travail Dioxines. La page de garde explique ce que sont et comment sont produites les dioxines et inclura un éditorial du directeur de la DRIRE. La dernière page présentera la démarche du groupe « Perception Communication » et les questions qui restent posées.

La discussion sur les « bons gestes citoyens » a divisé le groupe de travail : certains y voient une opportunité de responsabiliser les citoyens sur la problématique des dioxines, en leur donnant l'occasion de participer activement à la réduction des émissions de dioxines ; d'autres craignent que l'on culpabilise les citoyens en leur donnant la sensation qu'on les désigne comme principale source d'émissions de dioxines. Le groupe de travail choisit finalement de

ne pas communiquer sur les « bons gestes citoyens » dans un premier temps, ce thème pouvant faire l'objet d'une lettre d'information ultérieure.

Les autres moyens d'information du public proposés sont des conférences exposant des points de vues contradictoires et un travail à faire sur des relais d'opinion et les réseaux existants

2-Analyse

L'imminence du groupe de travail plénier du 23 juin a incité les participants à être très actifs, notamment en vue d'élaborer un support de communication pour cette séance. Les représentants associatifs ont été particulièrement dynamiques, ce qui a permis d'enrichir les débats et de renouveler certains questionnements.

Cette séance a ainsi mis en exergue la nécessité d'une présence soutenue des associations et de l'ensemble des acteurs pour que le groupe de travail progresse dans ses réflexions. Une participation effective des acteurs, et non une simple présence, semble donc être une condition incontournable de la pérennisation de l'action entreprise par ce groupe de travail. En effet, le groupe de travail n'a pas pour vocation de se réduire au lieu d'une élaboration d'une stratégie de communication de l'administration et/ou des industriels ; il doit aussi traduire les questionnements de la société civile, voire les incertitudes liées aux controverses scientifiques.

Les clarifications apportées par M. Espinosa concernant la posture adoptée par Ecoforum au sein du groupe de travail (participer activement au groupe de travail sans pour autant apparaître comme signataire des documents d'information ou de communication qui en seraient issus) renvoie au rôle de la confiance et de la méfiance. Si les associations font confiance à la Drire et au Cyprès concernant la liberté de parole au sein des ateliers, elles ont conscience de ne pas en maîtriser la communication. Par ailleurs, une dose de méfiance dans le discours associatif, à condition de ne pas se traduire par une attitude trop défensive, peut être productive et aider le groupe de travail à progresser dans son questionnement : le rôle attendu des représentants associatifs n'est-il pas précisément de traduire la méfiance et les craintes dont peut faire preuve la population concernant les émissions de dioxines ?

Les échanges sur le contenu et l'objectif du document de référence ont été riches, plusieurs points de vue ayant été exprimés. Ce document doit-il permettre de poser des questions sur la thématique des dioxines ou simplement donner de l'information ayant fait l'objet d'un consensus ? Peut-il montrer les points faibles, les défauts existants, notamment en matière de surveillance ou d'évaluation de l'impact sanitaire, ou doit-il au contraire insister sur les progrès réalisés dans la prise en compte de la problématique des dioxines ? Doit-il se contenter de fournir une information sur les dioxines ou doit-il aussi répondre à un objectif pédagogique (à travers par exemple la valorisation de « bons gestes citoyens » ?

Le groupe de travail n'a pas répondu formellement à toutes ces questions, les échanges n'ayant pas permis de faire converger les différents points de vue. Cependant, certains participants ont fait évoluer leur argumentation en cours de séance, apportant la preuve que les acteurs travaillent en confiance et que les positionnements ne sont pas figés. En choisissant de produire une lettre d'information périodique plutôt qu'une plaquette d'information unique, le groupe de travail s'est donné les moyens de garder ces questionnements ouverts et de répondre à des objectifs évolutifs.

Les notions de pluralisme et de contradictoire sont revenues à plusieurs moments de la séance et nous pouvons en quelques mots y apporter quelques précisions. Le groupe de travail est pluraliste dans le sens où il est composé de membres venant d'horizons différents : les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les industriels et les associations. L'acceptation par tous de cette pluralité permet d'admettre qu'il y ait différentes analyses d'une même situation. Ainsi, dans l'idée de donner au public la liberté de se construire sa propre opinion, il est proposé d'organiser des conférences où sont présentés des points de vue contradictoires. L'organisation de débats contradictoires ne signifie pas nécessairement que des opinions inconciliables sont opposées, mais plutôt que des points de vue différents peuvent être exposés, chacun développant sa propre argumentation.

3-Propositions

Chaque participant s'engage à envoyer une liste de liens Internet à Thomas Devillers (DRIRE). Il est demandé aux membres du groupe de travail de fournir des liens directs vers les pages traitant de la thématique des dioxines plutôt que des liens vers l'accueil des sites Internet correspondant.

Le plan d'action esquissé lors de la précédente séance a été approfondi, les participants ont fourni une première ébauche de la hiérarchisation des actions proposées lors de la séance précédente.

Le groupe de travail a décidé de pérenniser son action à travers la mise en place d'un groupe de travail pluraliste pour intégrer le principe du contradictoire ; les modalités pratiques du prolongement de son action restent à préciser.

Les vignettes de présentation du travail du sous-groupe ont été amendées et validées par le groupe de travail. Chaque participant est invité à faire des propositions de communication pour le groupe de travail plénier du 23 juin ; jusqu'au 23 juin, les échanges se font par mail.